

Plan Local d'Urbanisme d'Anor
Orientation d'Aménagement et de Programmation
Régime de protection spécifique du petit patrimoine d'Anor

I. Table des matières

II. Préambule	2
A. L'importance du patrimoine vernaculaire en Avesnois et à Anor.	2
B. Une nécessaire préservation du patrimoine.	3
III. Petit patrimoine préservé dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation	3
A. Carte localisant les éléments protégés au titre de l'article L123-1-5 III 2 du Code de l'Urbanisme :.....	4
B. Identification et localisation parcellaire de chaque élément protégés :	5
IV. Mesures réglementaires	8
A. Prescriptions visant à préserver le patrimoine repéré dans le cadre de l'article L123-1-5 III 2 du Code de l'Urbanisme et de leurs abords	Erreur ! Signet non défini.
B. Préconisations générales visant à préserver le patrimoine repéré	8
V. Fiches descriptives des éléments patrimoniaux protégés.....	10

II. Préambule

A. L'importance du patrimoine vernaculaire en Avesnois et à Anor.

La préservation du petit patrimoine rural de l'Avesnois est une nécessité partagée par l'ensemble des acteurs de ce territoire.

Témoin du passé et encore fortement ancré dans le territoire, il reflète le savoir-faire des générations précédentes qui ont adapté aux contraintes locales l'expression de leurs croyances, de leurs rites et de leurs usages.

Emprunts de caractéristiques et de particularisme régional, ces petits édifices constituent une richesse patrimoniale évidente et le socle d'une attractivité touristique.

Ce bien commun, par sa valeur de témoignage et par son potentiel de valorisation, mérite une attention toute particulière. En effet, chaque pièce est unique par elle-même et souvent par l'aménagement de ses abords.

Au-delà de sa valeur patrimoniale, le petit patrimoine constitue en outre des points de repères forts du paysage.

Par ailleurs, certains édifices, tels que les chapelles ou les grottes, peuvent constituer à leur échelle un refuge de biodiversité, voire un site de reproduction notamment pour les chauves-souris.

Parmi les édifices recensés en Avesnois, la ville d'Anor présente la particularité de comporter un nombre important d'oratoires et de chapelles (59 connus) édifiés sur une longue période historique et présentant un large panel des savoir-faire et des matériaux en usage au cours du temps. Ces édifices participent pleinement à la richesse patrimoniale et à l'attractivité touristique de la commune, ce que relève le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

élaboré dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme et dans lequel s'intègre cette Orientation d'Aménagement et de Programmation spécifique au petit patrimoine.

Un lien particulièrement fort existe entre les habitants d'Anor et leur patrimoine dit vernaculaire, et de nombreux édifices culturels font encore l'objet d'un entretien régulier, voire d'une restauration récente, et servent parfois encore de lieu de recueillement (oratoires, chapelles, grotte ou calvaire). Dans ce contexte, un travail important de recensement a d'ailleurs été entrepris avec le soutien du réseau associatif. Les éléments patrimoniaux identifiés lors de ce travail ont servi de support à l'élaboration de ce présent document.

B. Une nécessaire préservation du patrimoine.

En vue de la préservation du petit patrimoine Anorien, toute intervention sur ce type de bâti, allant de la simple mise en valeur à la restauration complète, nécessite une approche réfléchie et ordonnée au regard des matériaux et des techniques qui ont été utilisés lors de son édification, mais aussi en regard de la politique communale.

Pour cela, il convient d'abord de procéder par étapes : Observer et diagnostiquer, puis intervenir de manière adaptée (prendre les mesures d'urgence, se fixer des priorités). Si l'ampleur de la restauration l'exige, il faut alors prendre conseil auprès d'un professionnel du patrimoine.

Une protection réglementaire est en outre indispensable, dans le cadre du Code de l'Urbanisme et de ses articles L123-1-4 et L123-1-5 III 2, car il est en effet important de ne pas commettre l'irréparable (un oratoire ayant disparu récemment) et de ne pas perdre l'authenticité de chacun des édifices repérés, justifiant le régime de protection mise en œuvre par cette Orientation d'Aménagement et de Programmation du Plan Local d'Urbanisme d'Anor.

Article L123-1-4 du Code de l'Urbanisme : « Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement et de programmation [...] peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur [...] les paysages [...] et le patrimoine. [...] »

Article L123-1-5 III 2 du Code de l'Urbanisme : « le règlement peut, en matière de caractéristiques architecturale, urbaine et écologique : [...] identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation ».

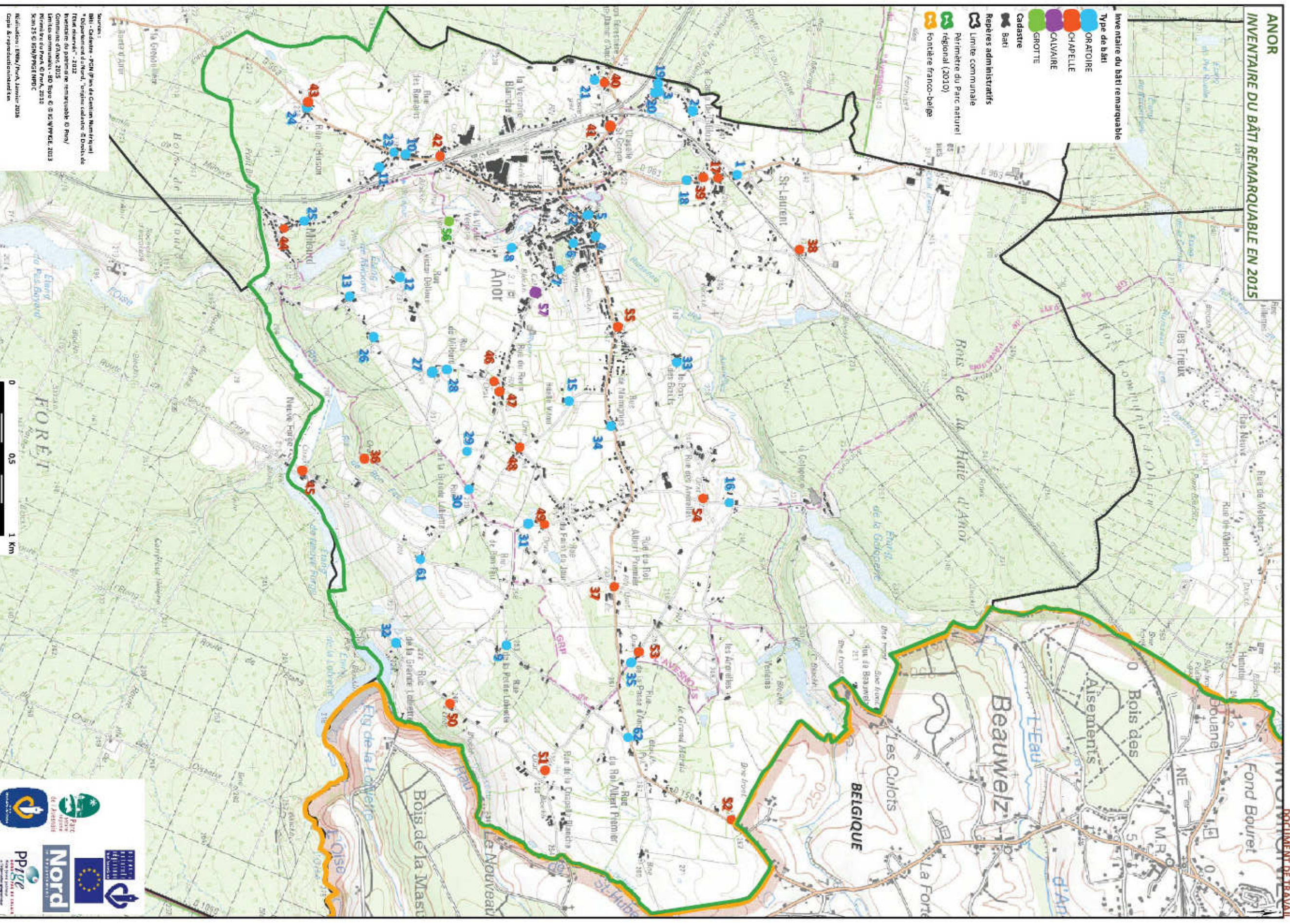
III. Petit patrimoine préservé dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Dans le cadre de cette Orientation d'Aménagement et de Programmation, le régime de protection porte sur le petit patrimoine rural lié à la religion et aux croyances à Anor :

- Le calvaire
- Les 23 chapelles
- Les 34 oratoires
- La grotte

Chaque élément protégé au titre de l'article L123-1-5 III 2 du Code de l'Urbanisme est identifié et localisé dans la carte ci-après et fait l'objet d'une fiche descriptive reprise en fin de document.

A. Carte localisant les éléments protégés au titre de l'article L123-1-5 III 2 du Code de l'Urbanisme :



B. Identification et localisation parcellaire de chaque élément protégés¹ :

Numéro	Typologie	Éléments complémentaires Adresse cadastrale	Parcelle : Section	Parcelle : N° dans la section
1	Oratoire	NID Bon Secours 86 rue de Trélon	A	104
2	Oratoire	NID de Liesse « Camp de Giblou »	A	302
3	Oratoire	NID Délivrance 12 Rue du Camp de Giblou	A	331
4	Oratoire	St Hubert Rue du Général de Gaulle	D	19
5	Oratoire	St Donat Place du Fort		Non cadastrée
6	Oratoire	NID de Liesse Rue Léo Lagrange		Non cadastrée
7	Oratoire	St Antoine de Padoue Rue St Roch		Non cadastrée
8	Oratoire	St Joseph Rue Victor Delloue	ZM	101
9	Oratoire	NID de Liesse 4 Rue de la Petite Lobiette	ZI	1
10	Oratoire	NID de Liesse Rue des Romains		Non cadastrée
11	Oratoire	NID de Bons Secours Rue de Milourd	E	702
12	Oratoire	NID de Liesse « Le Paradis »	ZM	22
13	Oratoire	St Fiacre et Joseph Rue Victor Delloue		Non cadastrée
14	Oratoire	NID de Liesse Rue de Milourd		Non cadastrée
15	Oratoire	Ste Anne Ruelle Vitou	ZN	29
16	Oratoire	NID Auxiliatrice Rue de la Galopérie		Non cadastrée
17	Chapelle	NID du Bois « Pas de l'Etang »	A	168
18	Chapelle	NID Bons Secours 27 Rue de Trélon	A	381
19	Oratoire	NID Walcourt Rue du Camp Giblou	A	276
20	Oratoire	NID Sacré Cœur 15 rue du Camp Giblou	A	273
21	Oratoire	St Joseph « Saint Gorgon »	E	562
22	Oratoire	St Méen Place du Fort		Non cadastrée
23	Oratoire	NID Auxiliatrice Rue d'Hirson	E	800

¹ La numérotation reprend les numéros attribués lors du long recensement réalisé par l'association « Les Amis des Chapelles d'Anor ».

24	Oratoire	St Christophe Rue d'Hirson	Non cadastrée	
25	Oratoire	Ste Philomène « Taille des Lamarts »	E	439
26	Oratoire	ND de la Salette 77 rue de Milourd	ZM	87
27	Oratoire	St Gerit Rue du Revin	ZM	37
28	Oratoire	Ste Marguerite Rue du Revin	ZK	17
29	Oratoire	ND des Malades Rue du Revin	ZK	23
30	Oratoire	Ste Georges Rue du Revin	Non cadastrée	
31	Oratoire	Rue de la Carrière Rue du Rie de Bon Feu	ZE	28
32	Oratoire	ND de Lourdes 1 rue de la Grande Lobiette	ZI	54
33	Oratoire	ND de Elbrowe 2 rue du Pont des Boëufs	ZC	60
34	Oratoire	Rue de Mommignies	B	48
35	Oratoire	Rue de la Passe d'Anor	B	548
36	Chapelle	ND de Bons Secours La Neuve Forge	C	60
37	Chapelle	ND de Walcourt 19 Rue du Roi Albert 1 ^{er}	ZE	53
38	Chapelle	St Laurent 25 Pas de l'Etang	A	120
39	Chapelle	Ste Catherine 35 Rue de Têlon	A	374
40	Chapelle	St Benoît 63A Rue Gabriel Peri	E	803
41	Chapelle	St Gorgon	A	252
42	Chapelle	Ste Cornelle 1 rue de la Verrière Blanche	E	111
43	Chapelle	Ste Famille 47 rue d'Hirson	ZL	48
44	Chapelle	St Joseph 47 rue de Milourd	E	398
45	Chapelle	Grand Saint Esprit 18 rue de la Neuve Forge	C	84
46	Chapelle	ND du Bon Secours 90 rue de Milourd	C	133
47	Chapelle	ND de Walcourt Rue du Revin	D	1923
48	Chapelle	ND de la Délivrance Ruelle Vitou	Non cadastrée	
49	Chapelle	St Méen 1A rue de la Carrière	C	265
50	Chapelle	Notre Seigneur Rue de la Grande Lobiette	ZI	75
51	Chapelle	ND des Miracles, chapelle Blanche « Grande Lobiette »	ZI	24
52	Chapelle	St Hubert	ZH	82

		Bois Saint Hubert		
53	Chapelle	St Benoît Rue de la Passe d'Anor	B	517
54	Chapelle	St Eiton La Galoperie	ZC	32
55	Chapelle	ND du Mont Carmel 45 rue de Mornignies	D	2425
56	Grotte	ND de Lourdes Rue de la Vieille Verrerie	Non cadastrée	
57	Calvaire	Rue du Revin	D	1263
61	Chapelle	Ste Rita Rue de la Grande Lobiette	ZK	52
62	Oratoire	St Hubert Rue Albert 1 ^{er}	Non cadastrée	

IV. Mesures réglementaires

Sauf impératif technique ou sanitaire, les mesures de préservation et de mise en valeur mises en œuvre viseront à conserver les éléments et détails architecturaux, identitaires et patrimoniaux conformément au règlement du Plan Local d'Urbanisme et favoriser la reconstruction identique à l'état d'origine.

Conformément à l'article L123-1-4 du Code de l'Urbanisme, les éléments de patrimoine bâti remarquables protégés au titre du L123-1-5 III 2 du Code de l'Urbanisme dans cette présente orientation d'aménagement et de programmation sont soumis aux règles suivantes :

- Tous les travaux effectués sur un bâtiment ou un ensemble de bâtiments repérés sont soumis à une déclaration préalable. Ils doivent être conçus en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt ;
- En application de l'article R 421-28 du Code de l'Urbanisme doivent être précédés d'un permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction identifiée comme devant être protégée dans cette Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- En cas de destruction, l'édifice devra être reconstruit à l'identique.

V. Préconisations générales visant à préserver le patrimoine repéré

Les préconisations établies dans cet Orientation d'Aménagement et de Programmation visent à favoriser un entretien adapté des abords et à guider toute autre intervention visant à conserver ou à mettre en valeur les éléments patrimoniaux identifiés dans ce document.

Observer et diagnostiquer : Relevé avant travaux

Le relevé permet de prendre connaissance de la nature des matériaux utilisés et la méthodologie de leur mise en œuvre.

On sait qu'auparavant le transport représentait une part non négligeable de leur coût, il en résulte que les matériaux utilisés sont très généralement d'origine locale, suffisants pour des édifices de petites dimensions.

De même, la mise en œuvre de ces matériaux répondait aux techniques traditionnelles de la période de construction de l'édifice (notamment avec l'usage de la chaux sous toutes ses formes) et aux contraintes spécifiques du chantier (qualité des matériaux, présence d'eau...).

Cette phase préalable aux travaux peut nécessiter de prendre les conseils d'un professionnel du patrimoine.

Intervenir de manière adaptée

Entretien courant

- Dégager les abords immédiats en taillant régulièrement la végétation susceptible de dégrader l'édifice (arbres, haie, herbes)
- Peindre autant que de besoin des ferronneries, les boiseries, les murs peints.
- Vérifier le fonctionnement de la serrurerie annuellement
- Vérifier le bon cheminement de l'eau sur le site et aux abords (annuellement).

Conseil :

Il est recommandé de se référer aux publications du Parc naturel régional de l'Avesnois : Guide « Préserver et valoriser le petit patrimoine rural du Parc naturel régional de l'Avesnois »



- Vérifier le bon scellement des éléments hauts ou saillants.

Mesures d'urgence

- Mettre hors d'eau, bâcher la couverture
- Au besoin, protéger le public par une mise en sécurité adaptée des abords
- Démontez un élément dangereux ou consolidez jusqu'au sol (étaie) en cas de basculement ou de risque de chute

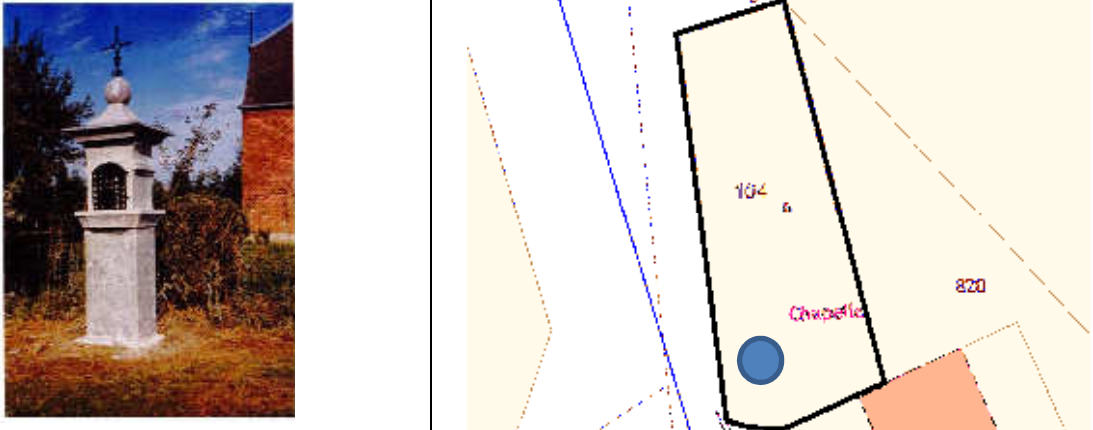
Valorisation/restauration


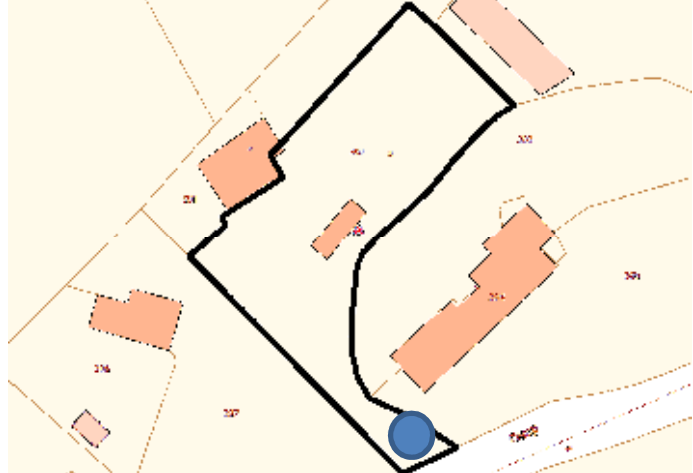
- Mettre hors gel des fondations si ce n'est pas le cas (-0m80)
- Remplacer les éléments non réparables ou disparus par des éléments neufs de la même nature que ceux d'origine, mais sans chercher à imiter l'usure des matériaux déjà en place.
- Restituer les éléments manquants (ferronnerie, couverture, maçonnerie...) en se référant aux édifices contemporains au sujet traité présents aux alentours et aux documentations disponibles ;
- Nettoyer les parements à l'eau sous pression ;
- Proscrire le sablage, trop agressif pour les matériaux anciens ;
- Rejoindre les maçonneries grâce aux techniques et aux matériaux utilisées lors de la construction de l'édifice ;
- Au besoin, coller à la résine des pierres éclatées pouvant être réparées ;
- Au besoin, peindre habilement le lettrage des dédicaces (gris foncé, noir, vieux rouge sur le calcaire marbrier). Les couleurs très contrastées par rapport au support sont proscrites.

Intégration/traitement des abords


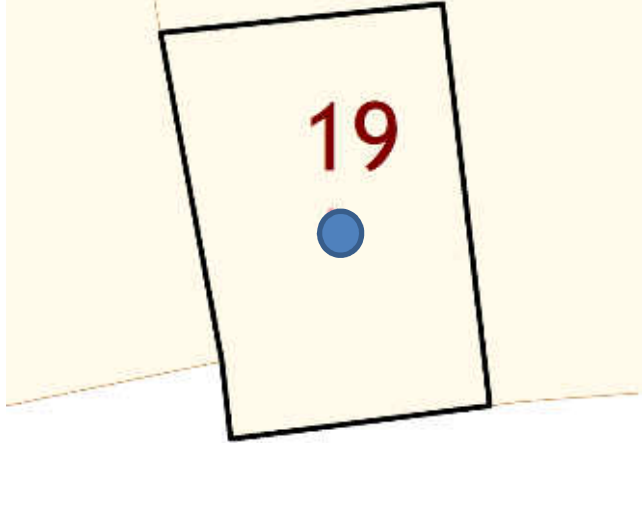
- Tailler des haies contiguës ou réimplanter des espèces végétales issues de la liste des essences locales préconisées dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme en remplacement de clôtures métalliques ;
- Si possible éloigner la signalisation verticale susceptible de masquer l'élément patrimonial repéré ;
- Privilégier un sol drainant, pelouse en milieu rural ou gravier ou pavage de teinte bleue en milieu urbain.
- Conserver le seuil ou le cheminement contemporain à l'édifice.
- Éviter les nouvelles constructions aux abords de l'édifice protégé en privilégiant les espaces de respiration autour du bâti.
- Dégager les accès permettant l'accès à la voie publique, lorsqu'ils existent.


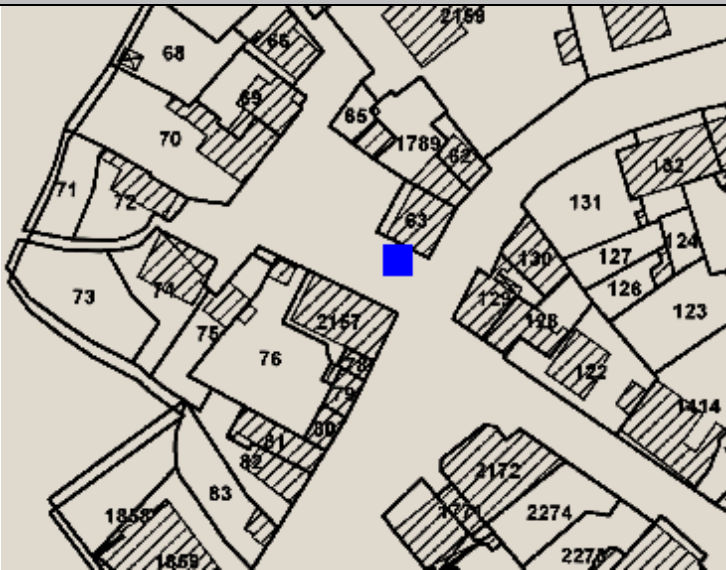
VI. Fiches descriptives des éléments patrimoniaux protégés


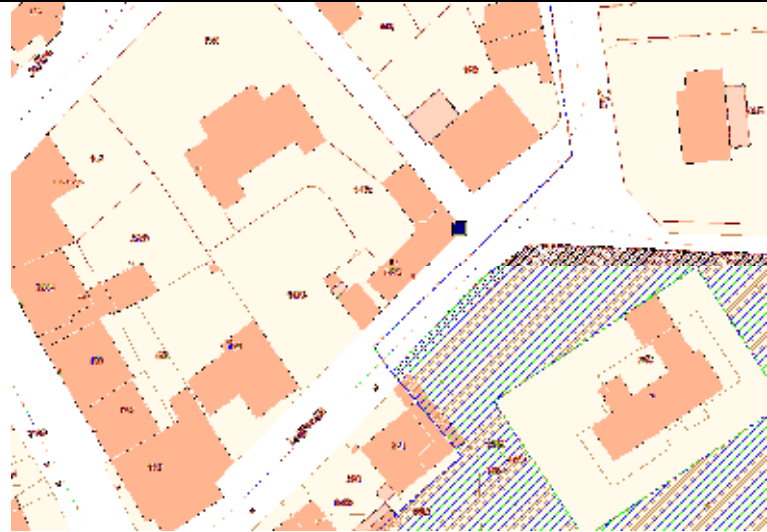
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	1		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 104		
Adresse cadastrale	Pas de l'Étang		
Description de l'édifice	Très bel oratoire en pierre bleue dédié à Notre Dame de Bon Secours.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


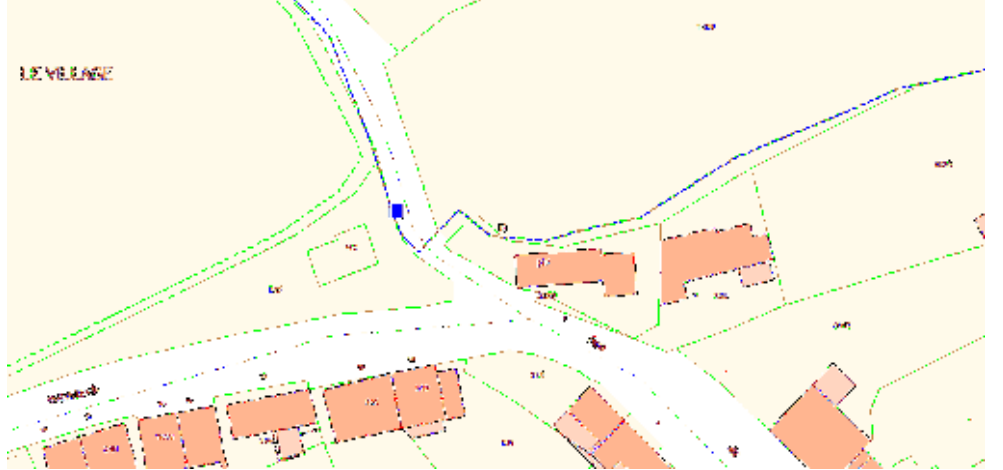
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	2	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 302		
Adresse cadastrale	Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue édifié en 1842 dédié à Notre Dame de Liesse		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


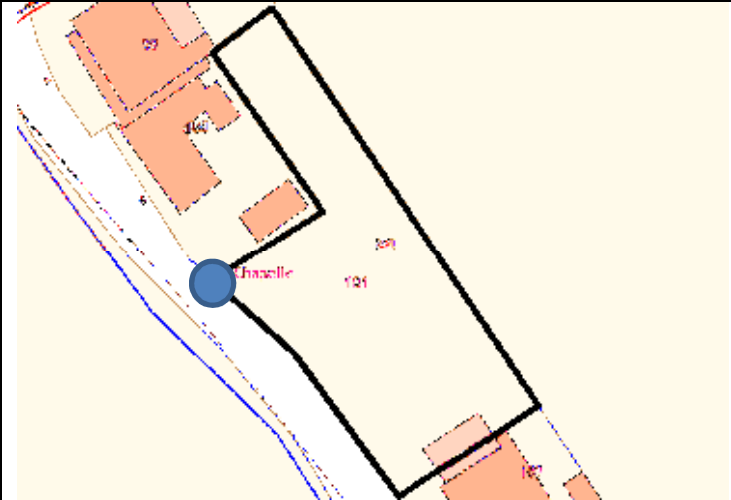
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	3		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 331		
Adresse cadastrale	12 rue du Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue érigé en 1870 dédié à Notre Dame de la Délivrance		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


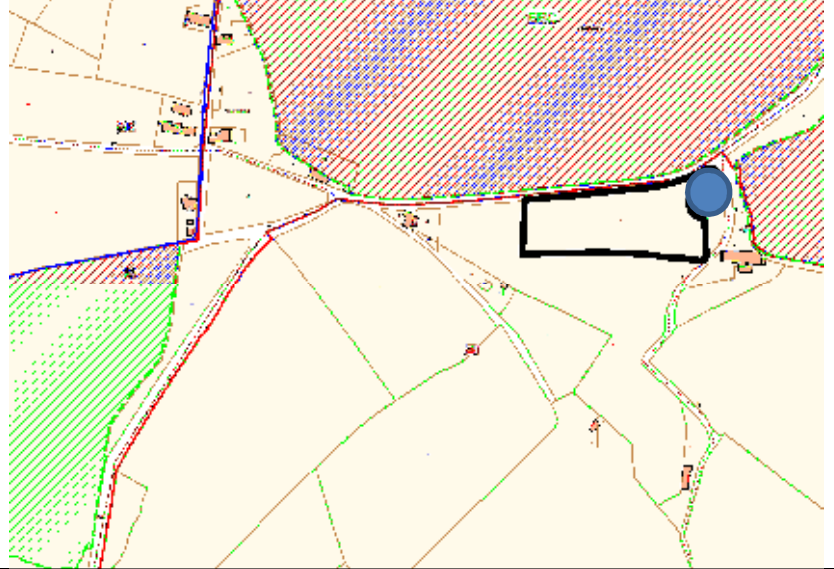
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	4		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	D 19		
Adresse cadastrale	Rue du Général De Gaulle		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue érigé en 1861 dédié à Saint Hubert, inséré dans la continuité d'un mur de clôture.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


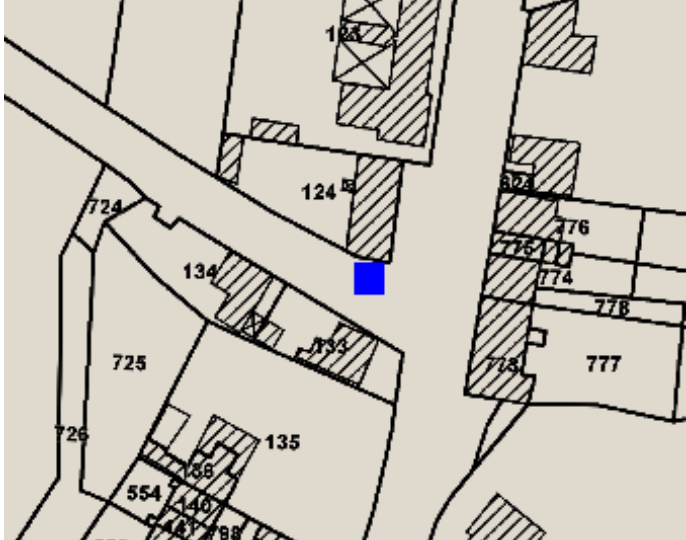
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	5		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Place du Fort		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue dédié à Saint Donat, en voie publique. Niche fermée d'une grilleferonnée.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


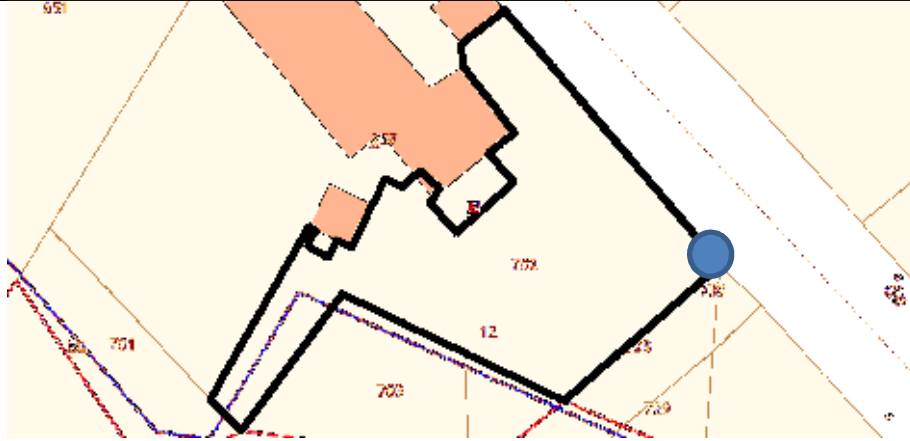
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	6		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue Léo Lagrange		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue en voie publique, niche close d'une grille ferronnée, surmonté d'une fine croix métallique.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


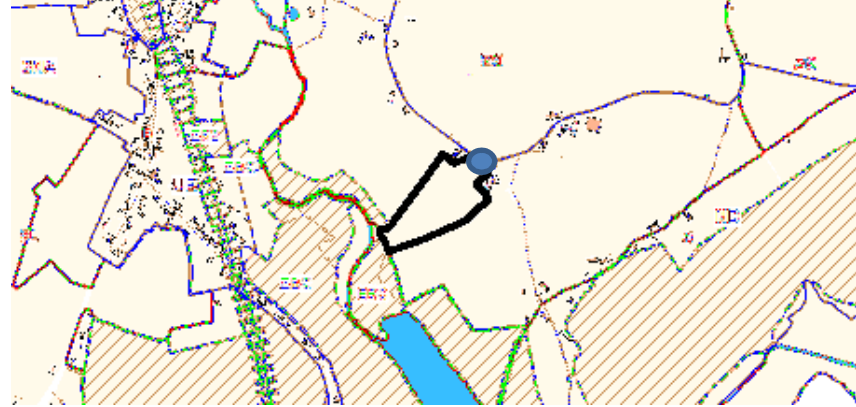
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	7		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Adresse cadastrale	Chemin Depret		
Description de l'édifice	Oratoire élancé édifié dans un chemin public donnant dans la rue Saint Roch, ayant fait l'objet d'une restauration récente.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


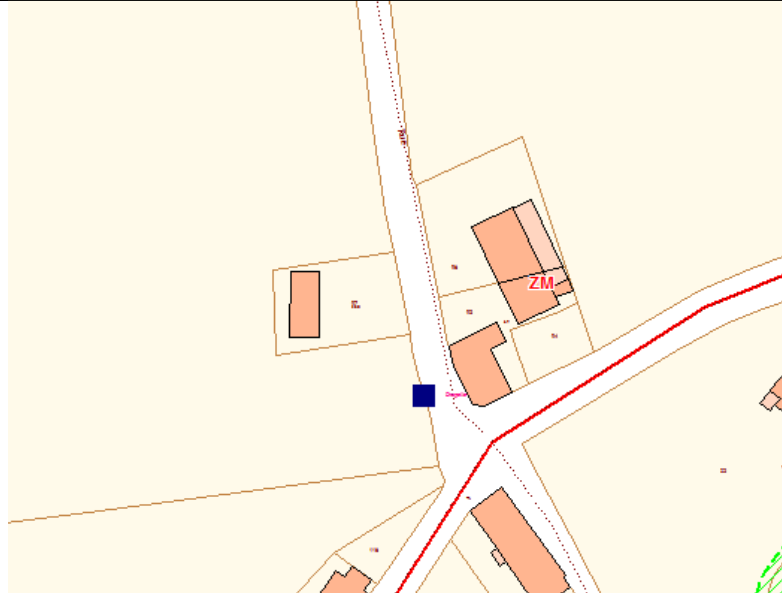
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	8	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 101		
Adresse cadastrale	Rue Victor Delloue		
Description de l'édifice	Un des oratoires les plus anciens d'Anor, édifié en 1740, situé en haut d'un escalier privé, accessible au public. Constitué d'une maçonnerie de pierre bleue.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		X
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


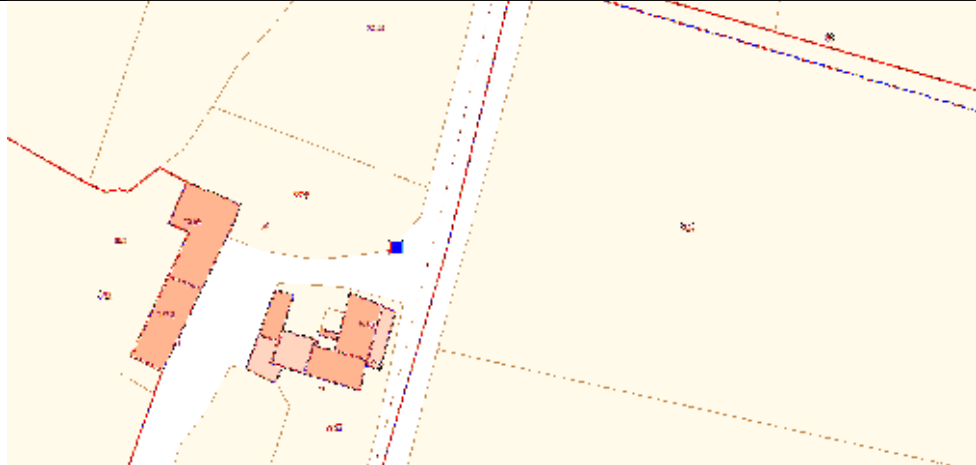
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	9	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZI 1		
Adresse cadastrale	4 rue de la Petite Lobiette		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue situé en recul d'une haie, au bord d'une pâture. Il est accessible du chemin menant à la ferme située à proximité.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


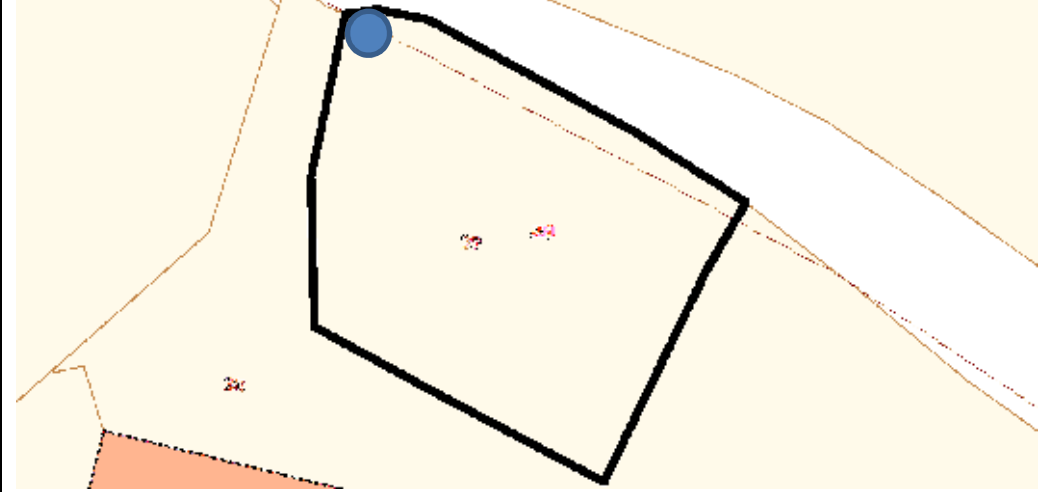
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	10	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue des Romains		
Description de l'édifice	Ancien oratoire de pierre bleue, daté de 1775, dédié à Notre Dame de Liesse. Il est édifié au croisement de la rue des Romains et d'Hirson.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			

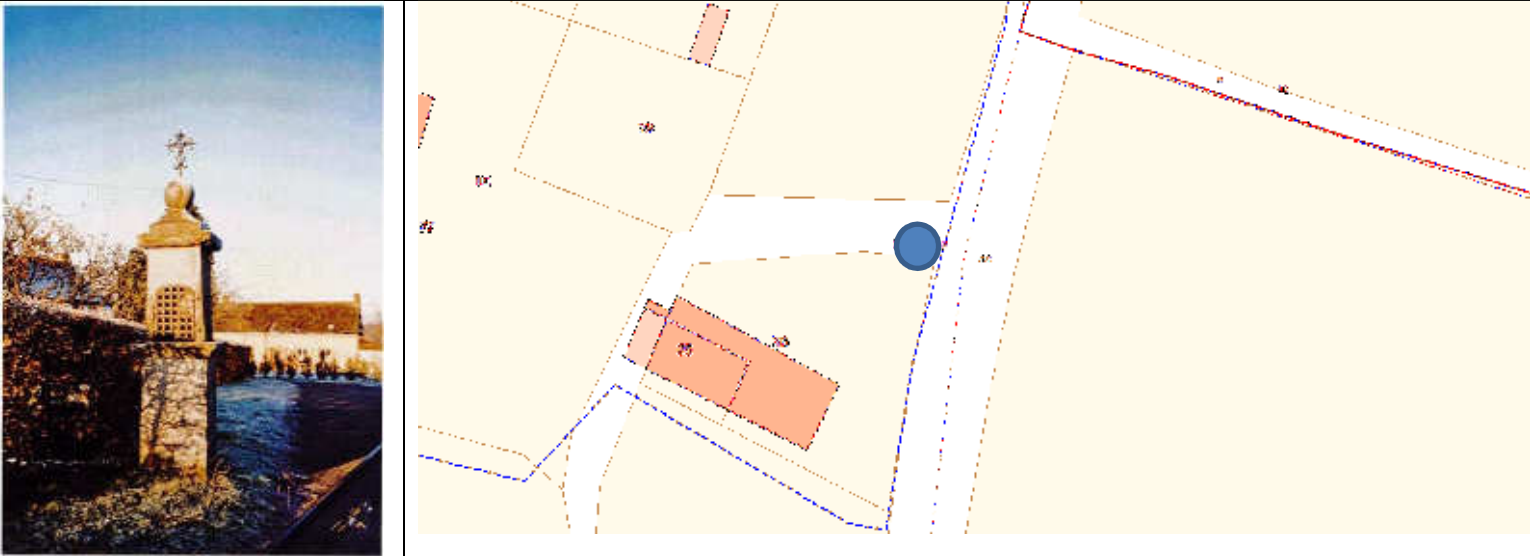
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	11		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 702		
Adresse cadastrale	Rue de Milourd		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue dédié à Notre Dame de Bons Secours et Saint Hubert. Visible de la voie public grâce à une grille métallique venant interrompre le mur de clôture.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			

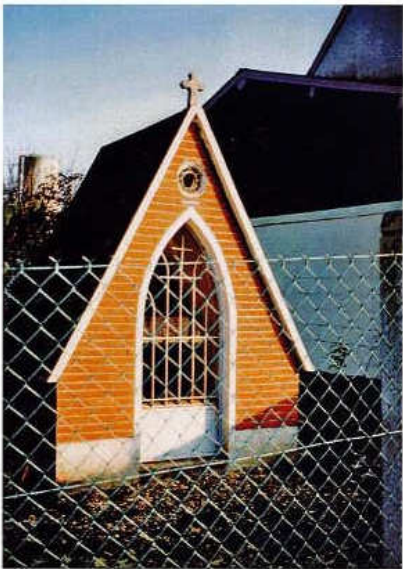
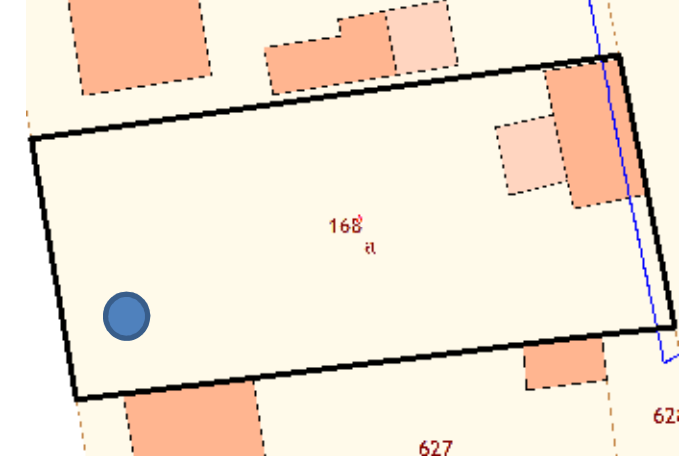
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	12		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 22		
Adresse cadastrale	Le Paradis		
Description de l'édifice	Dédié à Notre Dame de Liesse daté de 1862, oratoire actuellement édifié dans l'alignement d'une haie.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


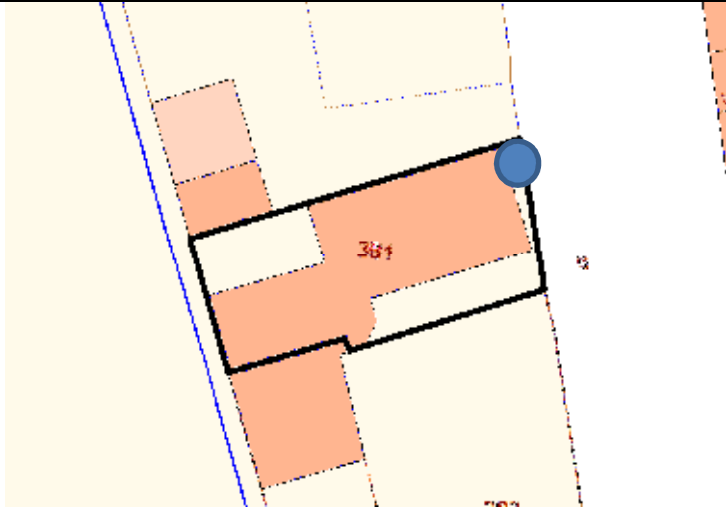
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	13		
Typologie	oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastré		
Localisation	Rue Victor Delloue		
Description de l'édifice	Un des plus anciens oratoires d'anor (édifié en 1740), constitué de pierre bleue et dédié à Saint Fiacre et Saint Joseph		
Argumentaire			
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


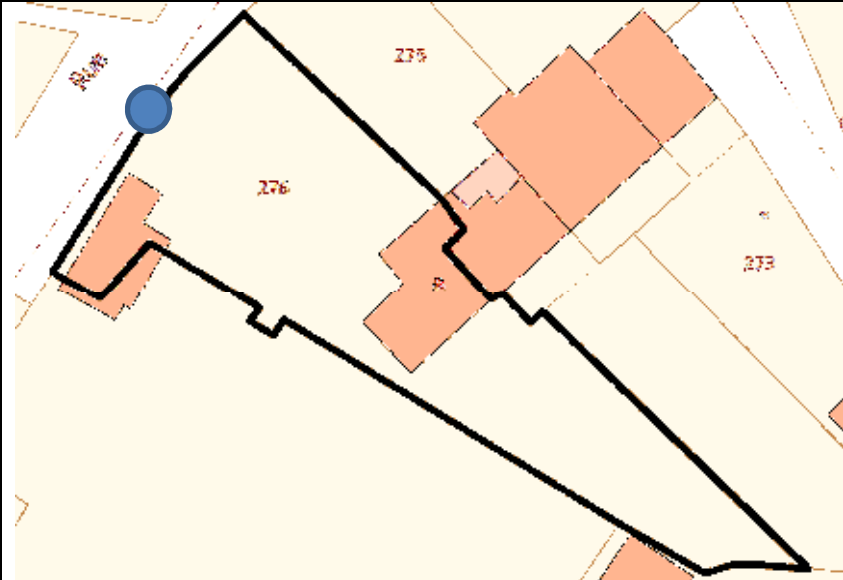
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	14		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue de Milourd		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1792 restauré récemment, constitué de pierre bleue et dédié à Notre Dame de Liesse.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


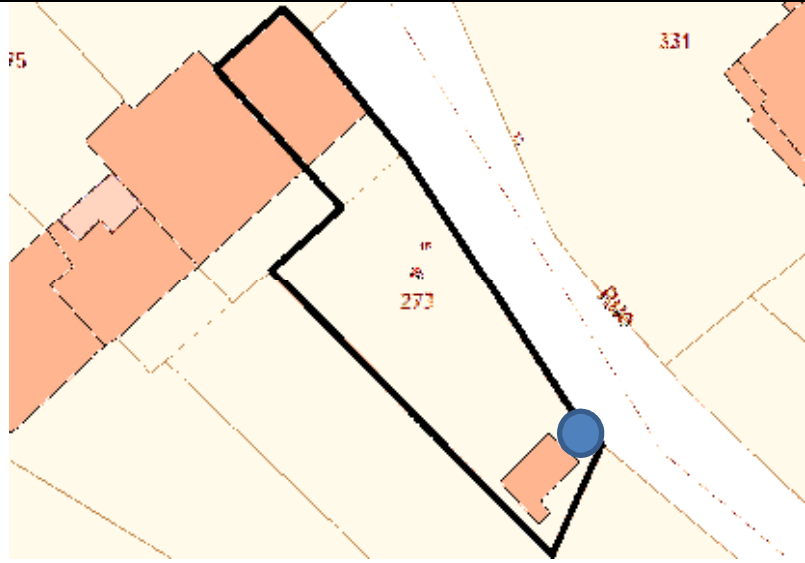
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	15		
Typologie	oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZN 29		
Adresse cadastrale	Ruelle Vitou		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1878 composé de pierre bleue, dédié à Notre Dame de la Délivrance et Saint Hubert		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


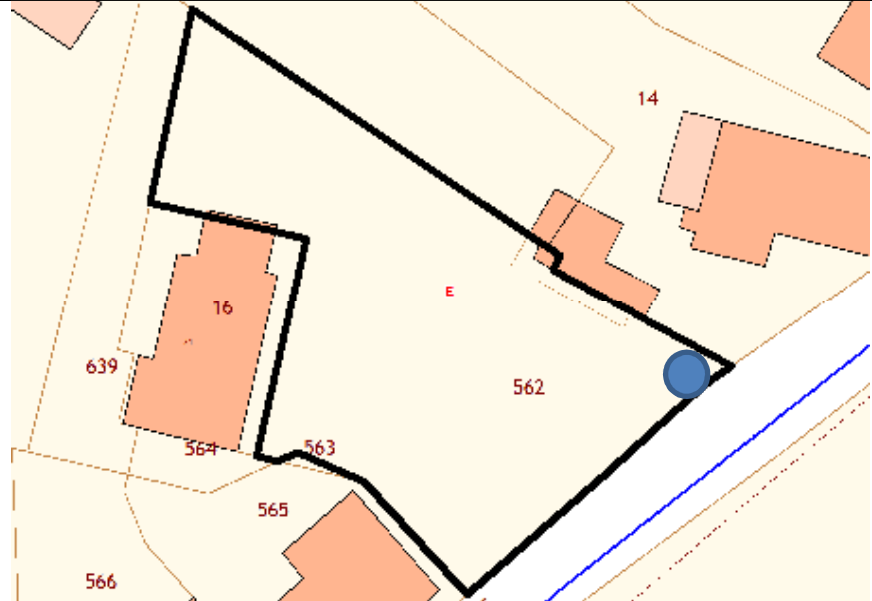
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	16		
Typologie	oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
localisation	Rue de la Galoperie		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue très ancien, daté de 1731.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


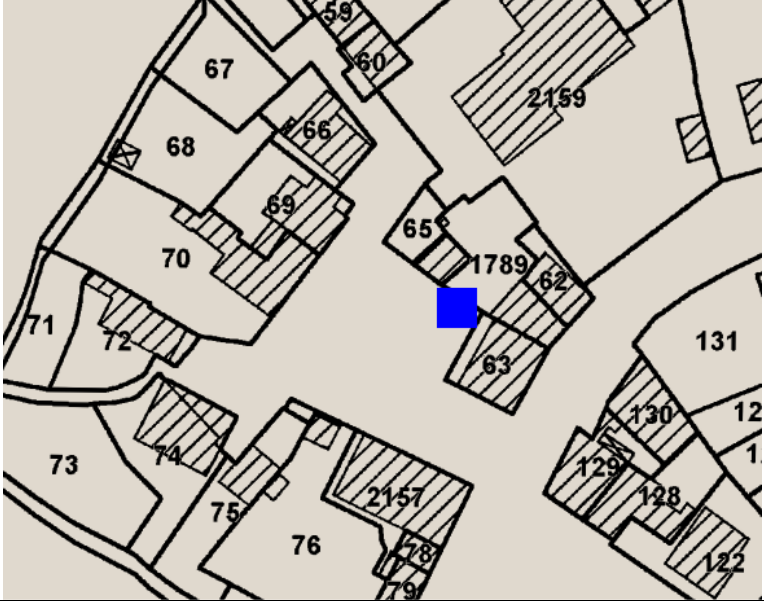
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	17		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 168		
Adresse cadastrale	« Pas de l'Etang »		
Description de l'édifice	Chapelle récente édifée en brique, au cœur d'une parcelle privée. Dédée à Notre Dame du Bois		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui a persisté au XXème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie en brique.		
Valeur de repère			
Autre valeur			
Prescriptions			


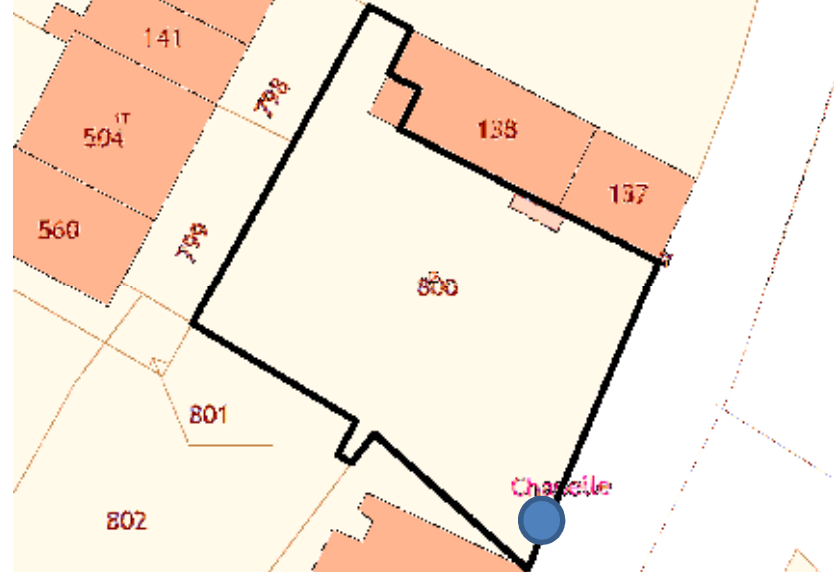
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	18	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 381		
Adresse cadastrale	27 rue de Trélon		
Description de l'édifice	Oratoire massif édifié en briques badigeonnées. Situé derrière un muret de clôture en parcelle privée.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


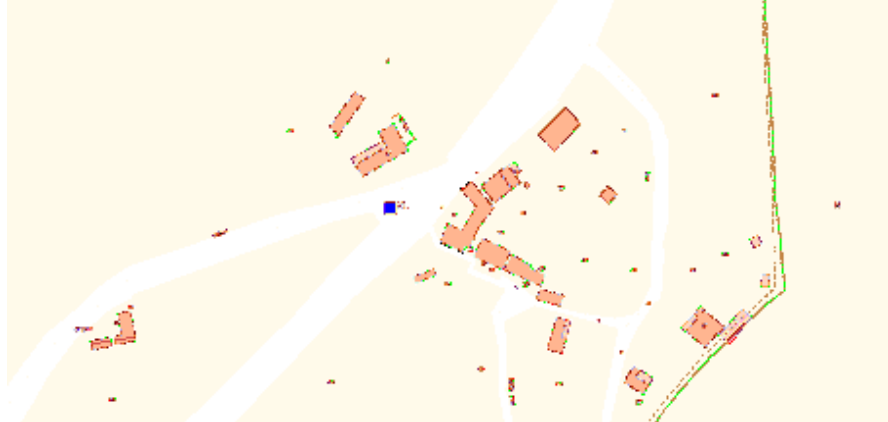
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	19	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 276		
Adresse cadastrale	Rue du Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Edifice érigé en 1872 et modifié depuis, constitué de briques et d'un linteau de pierre bleue au-dessus de la niche. Initialement, il a été probablement badigeonné à la chaux.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


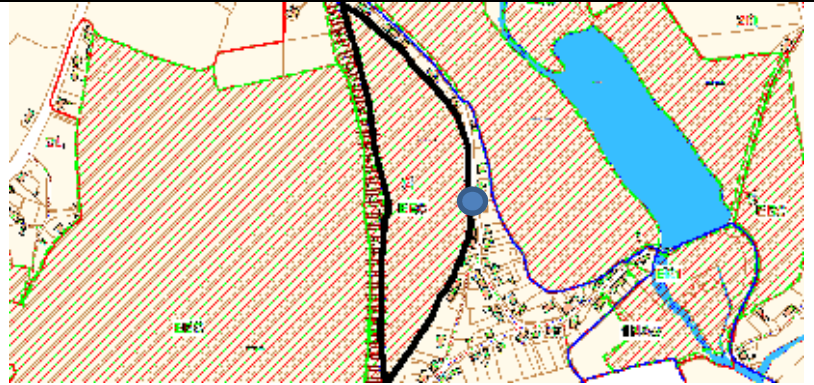
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	20		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	A 273		
Adresse cadastrale	15 rue du Camp de Giblou		
Description de l'édifice	Oratoire particulier par ses constituants : soubassement de grès maçonné au ciment et corps en béton. Edifié en 1938.		
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui ont persisté au XXème siècle..	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice fait écho aux nouveaux matériaux qui étaient mis en œuvre lors de son édification, en lieu et place de la traditionnelle pierre bleue.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


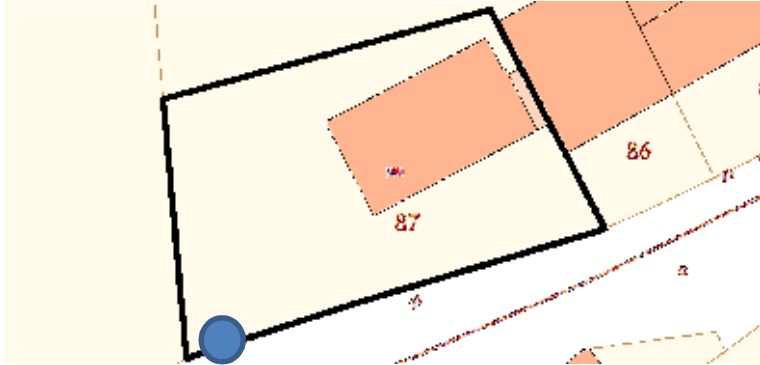
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	21		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 562		
Adresse cadastrale	« Saint Gorgon »		
Description de l'édifice	Oratoire faisant partie intégrante du mur de clôture de la propriété de la propriété dont il fait partie, édifié rue du Camp des Romains. Il est constitué principalement de briques.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui persistent encore au XXème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie alternatif à la pierre bleue, ainsi que du travail du métal (feronnerie)	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			



Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	22	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Place du Fort		
Description de l'édifice	Oratoire de pierre bleue érigé en 1876, dédié à Saint Méen et installé en voie publique.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


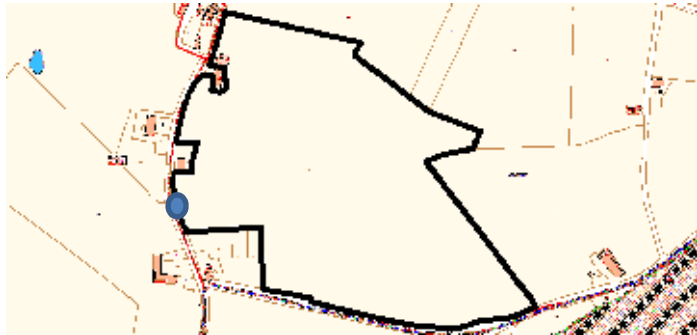
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	23		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 800		
Adresse cadastrale	Rue d'Hirson		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1894 et largement restauré récemment, dédié à Notre Dame Auxiliatrice.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


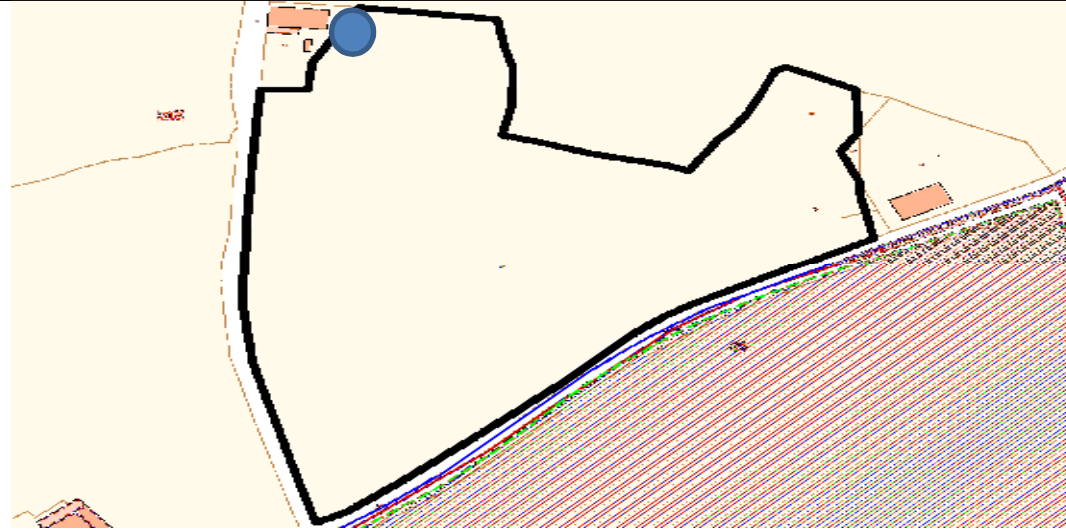
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	24		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
localisation	Rue d'Hirson		
Description de l'édifice	Oratoire assez trapu, édifié en 1878 et composé principalement de briques et d'une toiture de pierre bleue.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


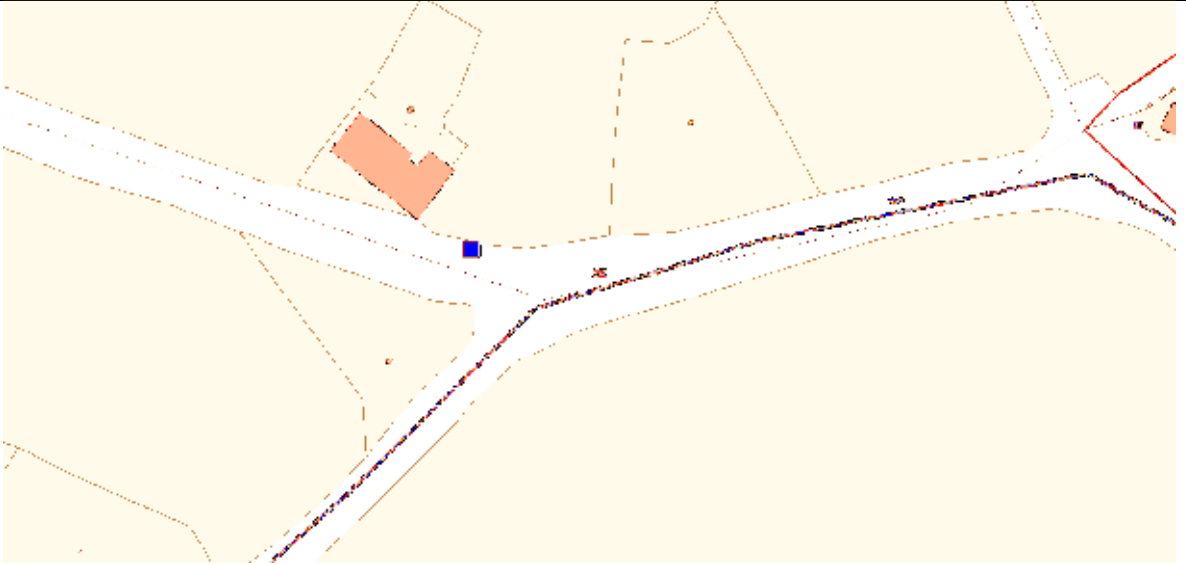
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	25		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	E 439		
Adresse cadastrale	« Taille des Lamarts »		
Description de l'édifice	Oratoire de briques badigeonné de chaux édifié en 1880, il est adossé à une parcelle privée, en bordure de la rue du Milourd.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie de brique associée à la chaux, avant l'avènement du ciment dès le début du XXème siècle.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


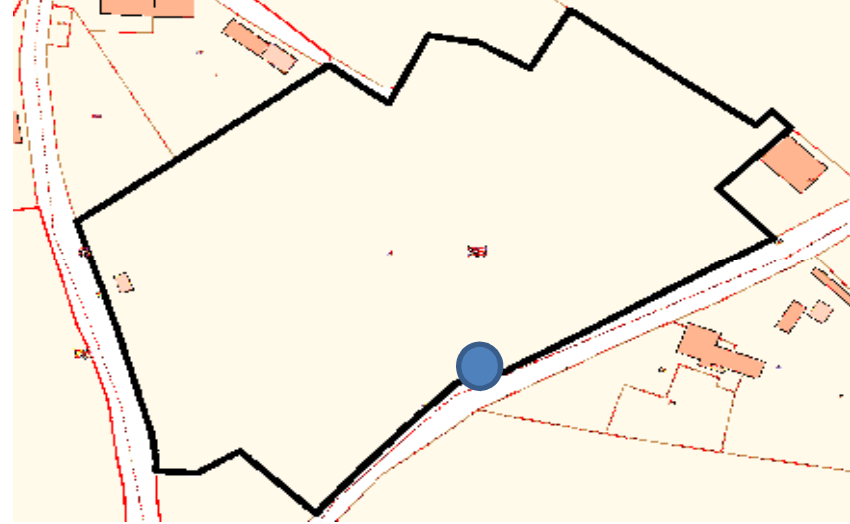
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	26		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 87		
Adresse cadastrale	77 rue de Milourd		
Description de l'édifice	Oratoire édifié en 1889, dédié à Notre Dame de la Salette.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la chaux dans les travaux de maçonnerie	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


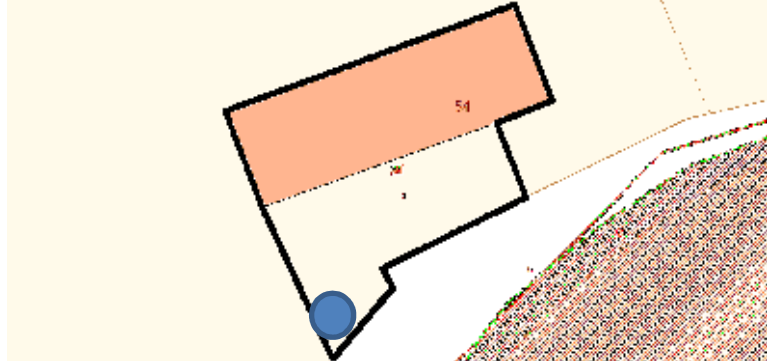
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	27		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZM 37		
Adresse cadastrale	Rue du Revin		
Description de l'édifice	Oratoire fait de briques, édifié en 1891, il est décoré d'une croix métallique finement travaillée et d'un décor de mosaïque au fronton.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie à la fin du XIXème siècle.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


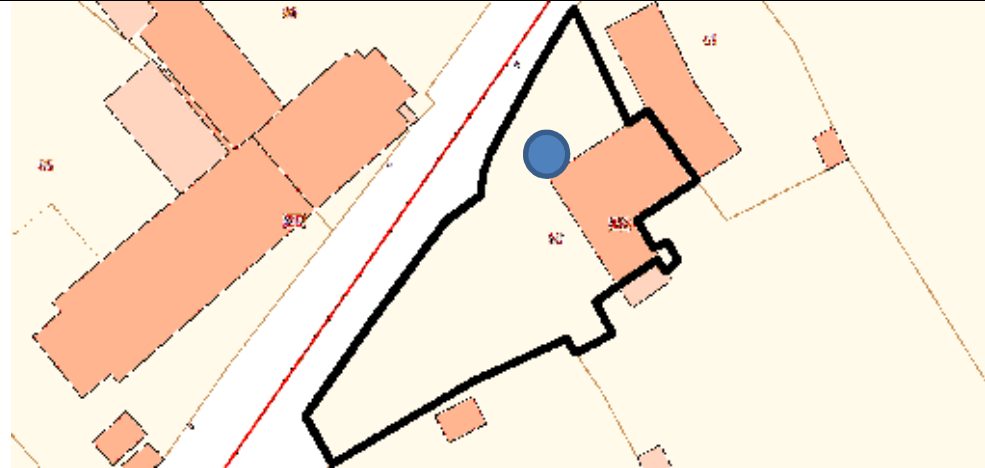
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	28		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZK 17		
Adresse cadastrale	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Oratoire de briques dédié à Sainte Marquerite		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


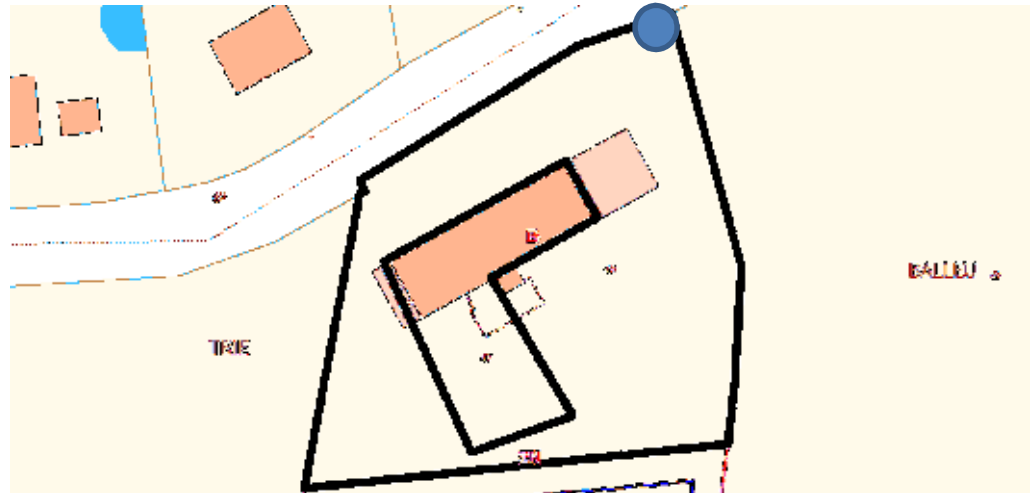
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	29		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZK 23		
Adresse cadastrale	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Oratoire de briques situé dans une parcelle privée, en alignement avec la haie. Il est daté de 1899.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			



Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	30		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Localisation	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Oratoire de briques daté de 1878, couronné de pierre bleue et orné d'une mosaïque.		
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue, de la maçonnerie et de la ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


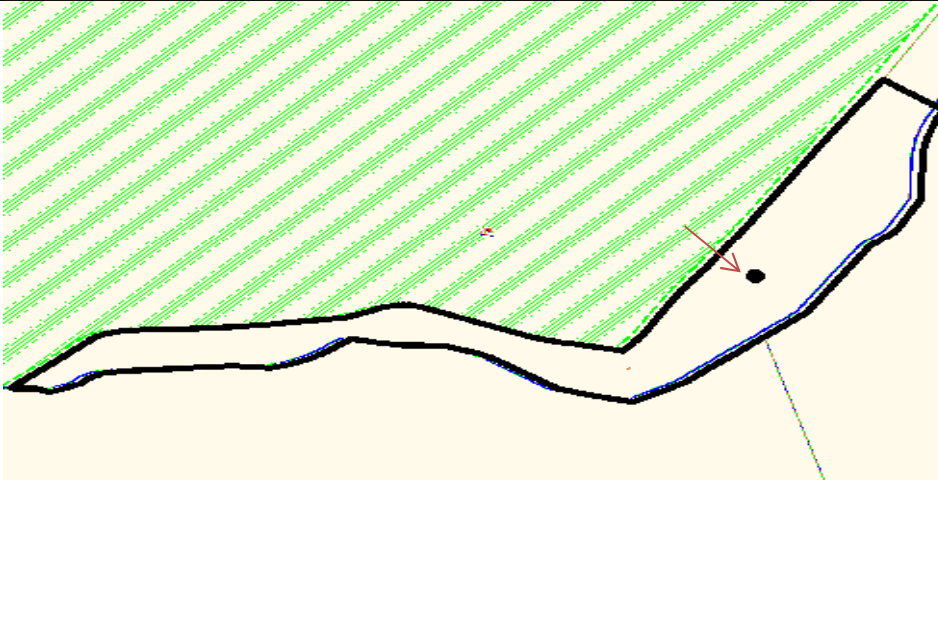
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	31		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZE 28		
Adresse cadastrale	Rue du Rie de bon feu		
Description de l'édifice	Oratoire discret constitué de briques, fortement dégradé par une végétation envahissante.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			



Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	32		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZI 54		
Adresse cadastrale	1 rue de la Grande Lobiette		
Description de l'édifice	Oratoire de briques dédié à Notre Dame de Lourdes.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


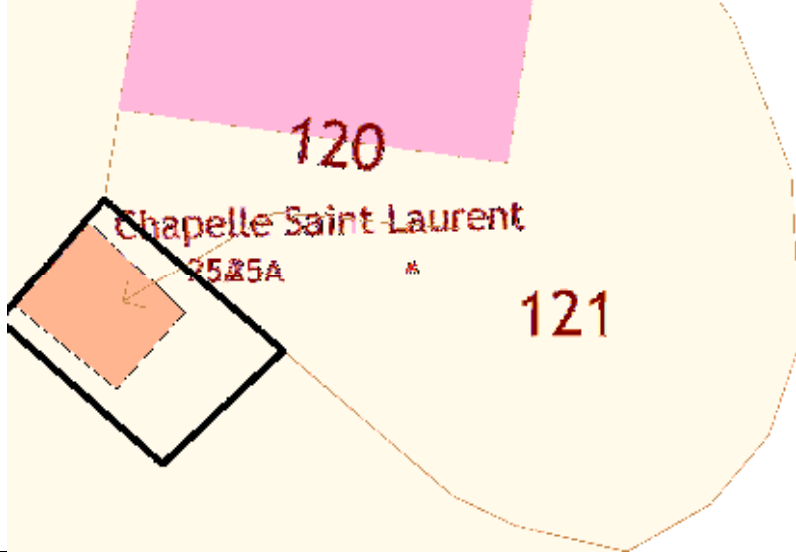
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	33		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	ZC 60		
Adresse cadastrale	2 rue du Pont des Boeufs		
Description de l'édifice	Oratoire original, à socle de brique et niche de bois. Dédié à Notre Dame de la Brouffe.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie et de la ferronnerie.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


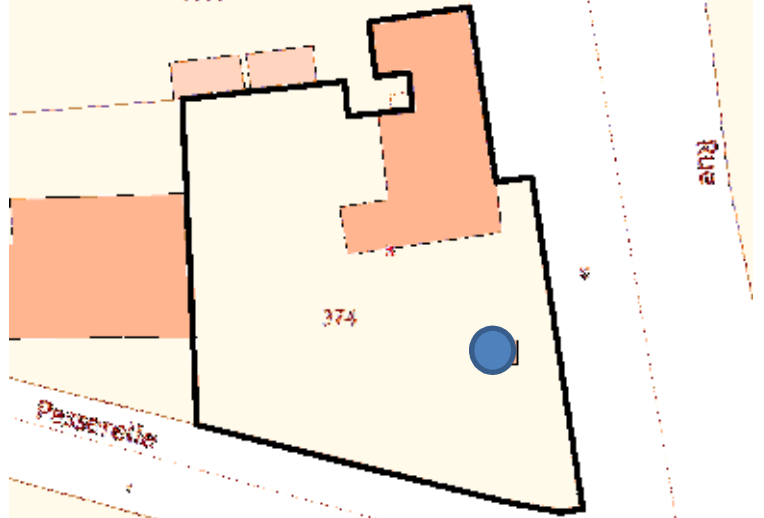
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	34		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	B 48		
Adresse cadastrale	Trie Balleu		
Description de l'édifice	Oratoire de briques relativement simple.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


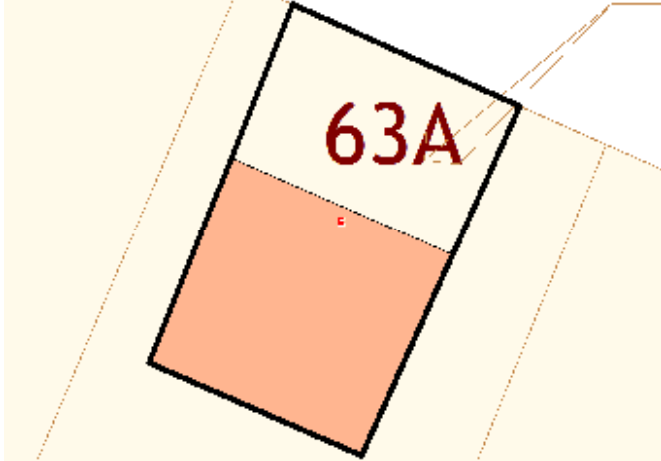
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	35		
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	B 548		
Adresse cadastrale	4 rue de la Passe d'Anor		
Description de l'édifice	Oratoire d'édification récente (1980), maçonnerie en pierre de taille grossière tournant le dos à la route, masqué par la haie.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions particulières			


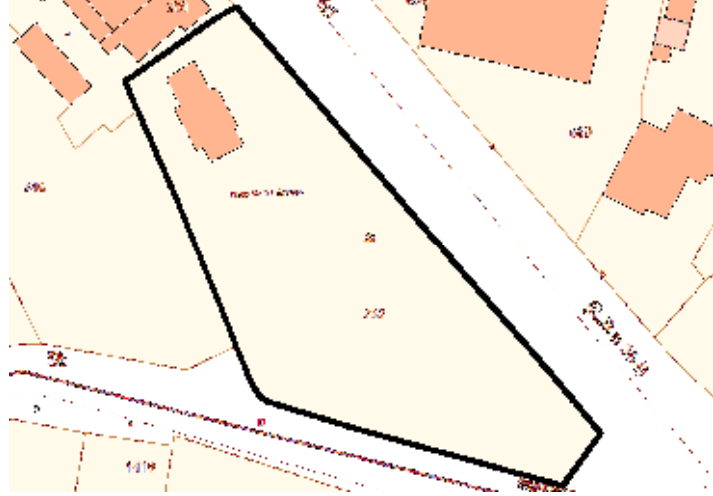
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	36		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 60		
Adresse cadastrale	La Neuve Forge		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en 1883, empruntant des pièces d'un ancien oratoire (1759) et restaurée plus récemment. Elle est dédiée à Notre Dame du Bon Secours et se trouve assez loin des voies de circulation actuelles.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande, et qui persistent encore en ce début du XXIème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


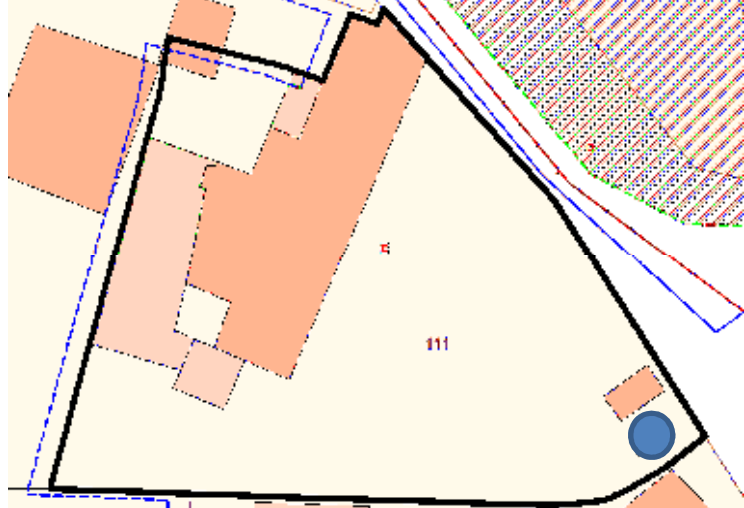
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	37		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZE 53		
Adresse cadastrale	19 rue du Roi Albert 1 ^{er}		
Description de l'édifice	Chapelle de briques assez traditionnelle érigée en 1841, et dédiée à Notre Dame de Walcourt		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


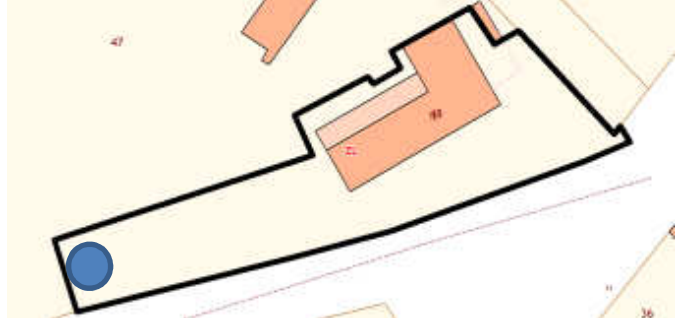
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	38		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 120		
Adresse cadastrale	25, Pas de L'Etang		
Description de l'édifice	Bel édifice de briques dédié principalement à Saint Laurent, mais aussi à Saint Lienard et Notre Dame du Bon Secours .		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de maçonnerie, de couverture et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X
Autre valeur			
Prescriptions			


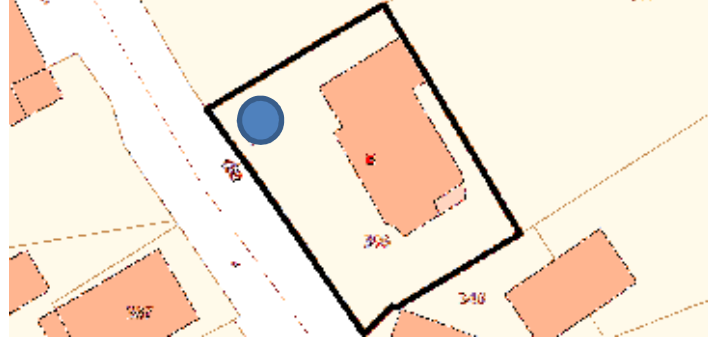
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	39	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 374		
Adresse cadastrale	35 rue de Trelon		
Description de l'édifice	Chapelle de briques badigeonnées à la chaux, couverte d'une toiture d'ardoises édifée en 1875. Elle est au cœur d'une parcelle privée. Elle est dédiée à Sainte Catherine.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie, de la couverture et de la ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


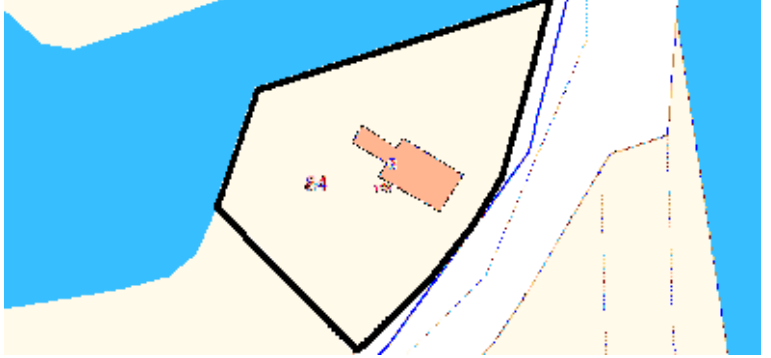
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	40		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	E 803		
Adresse cadastrale	63a rue Gabriel Péri		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en 1887 en briques, avec une toiture en ardoise. Dédiee à Saint Benoit et Saint Antoine de Padoue, elle devait être badigeonnée à la chaux avant une restauration récente.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


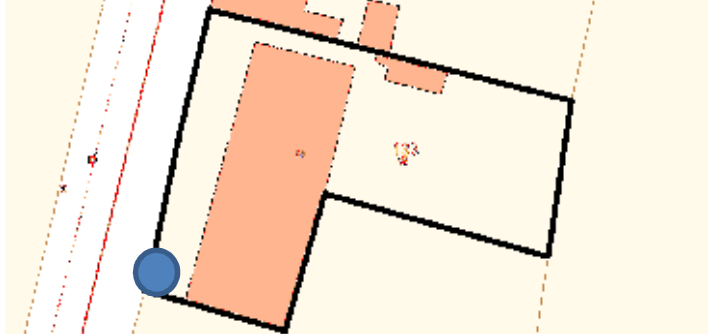
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	41		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	A 252		
Adresse cadastrale	Saint Gorgon		
Description de l'édifice	Cette chapelle fait encore l'objet d'un usage cultuel régulier et abrite les reliques de Saint Gorgon auquel elle est dédiée. Initialement badigeonnée à la chaux, elle a été édifée entre 1723 et 1779.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles anciennes, particulièrement soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, et qui persistente encore au XXIème siècle.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue, du grès et de la brique, mais aussi et de la ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


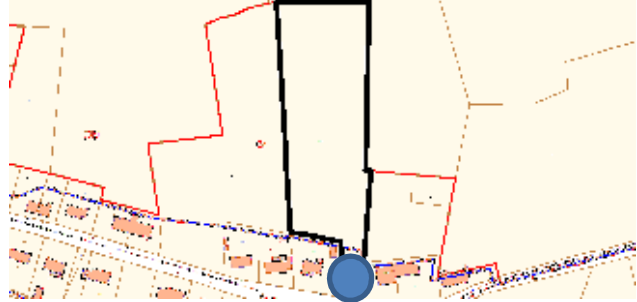
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	42	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	E 111		
Adresse cadastrale	1 rue de la Verrerie Blanche		
Description de l'édifice	Chapelle accessible de la voie publique dédiée à de nombreux saints, érigée en 1927 et constituée de briques.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la maçonnerie et de la menuiserie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	43		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZL 48		
Adresse cadastrale	47 rue d'Hirson		
Description de l'édifice	Petite chapelle de briques très proche de son état d'origine.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


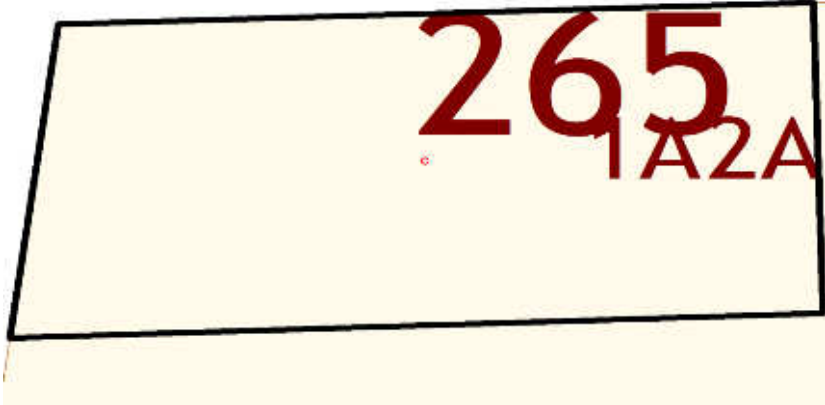
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	44	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	E 398		
Adresse cadastrale	47 rue de Milourd		
Description de l'édifice	Chapelle de briques rouges dans un état proche de l'origine, dédiée à Saint Joseph.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


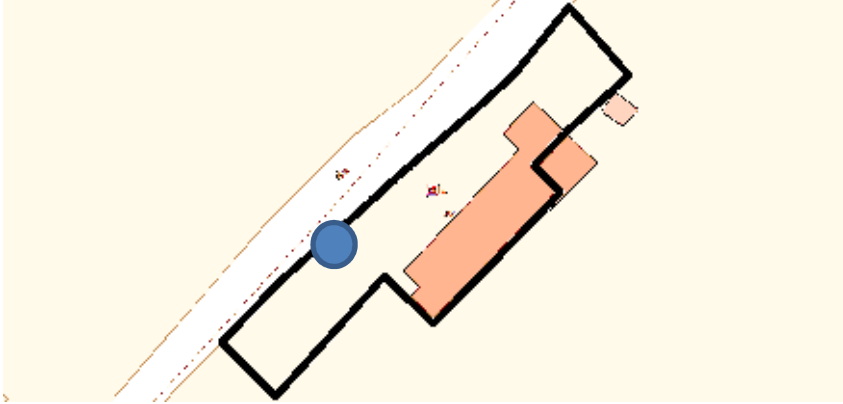
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	45	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 84		
Adresse cadastrale	18 rue de la Neuve Forge		
Description de l'édifice	Chapelle dédiée au Grand Saint Esprit, constitue un point de ralliement pour de nombreux circuits touristiques. Elle devait être initialement recouverte d'un badigeon à la chaux.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de tous les corps de métier du bâtiment, avec les méthodes en vigueur à la date de son édification.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


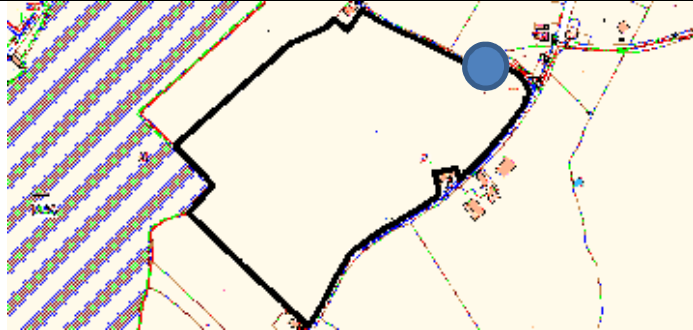
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	46	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 133		
Adresse cadastrale	90 rue de Milourd		
Description de l'édifice	<p>Erigée vers 1880, cette chapelle est dédiée à Notre Dame du Bon Secours.</p> <p>Marçonnée en briques, avec une toiture d'ardoise et de majestueuses portes.</p>		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie, de charpentage et de menuiserie.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


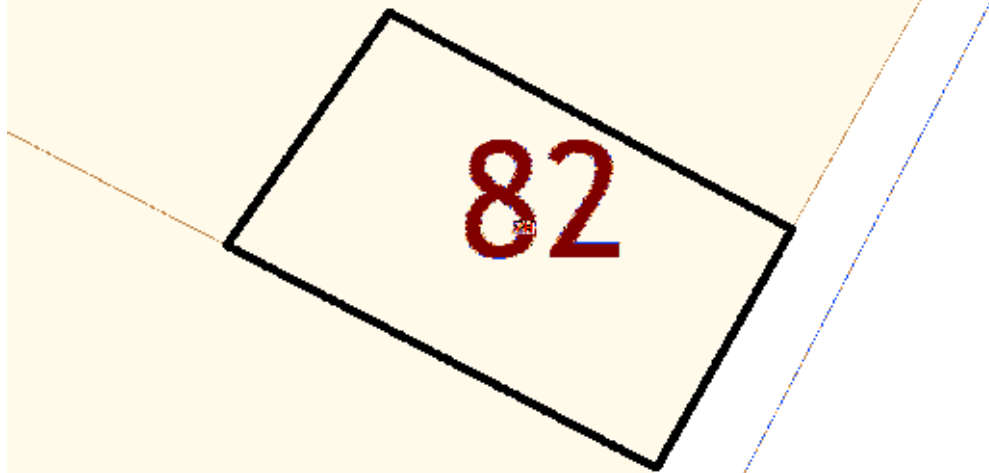
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	47		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	D 1923		
Adresse cadastrale	Rue du Revin		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en briques, avec couverture en ardoises. Elle est dédiée à Notre Dame de Walcourt.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la maçonnerie.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


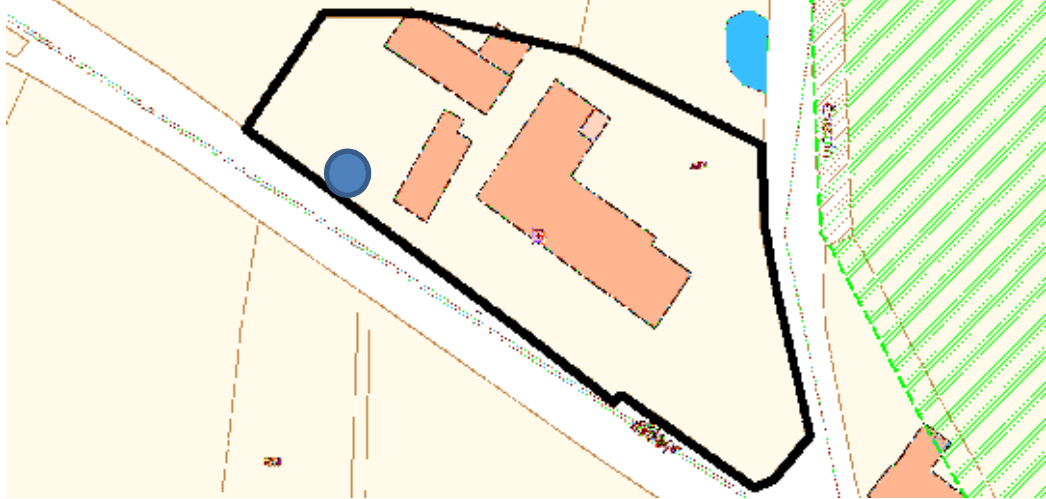
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	48		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
localisation	Ruelle Vitou		
Description de l'édifice	Chapelle dédiée entre autres à Notre Dame de la Délivrance, édifiée en briques.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la maçonnerie.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


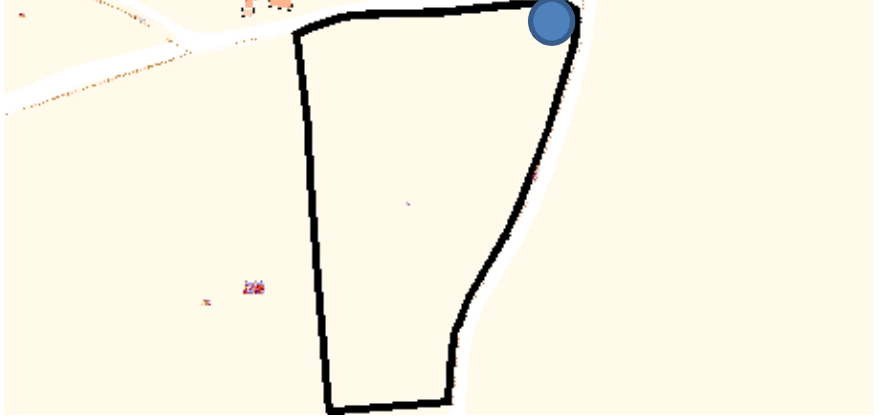
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	49		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	C 265		
Adresse cadastrale	1A rue de la Carrière		
Description de l'édifice	Chapelle ayant fait l'objet d'une belle restauration, édifiée en briques et dont la façade est badigeonnée à la chaux.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.		X
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		X
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		X
Autre valeur			
Prescriptions			


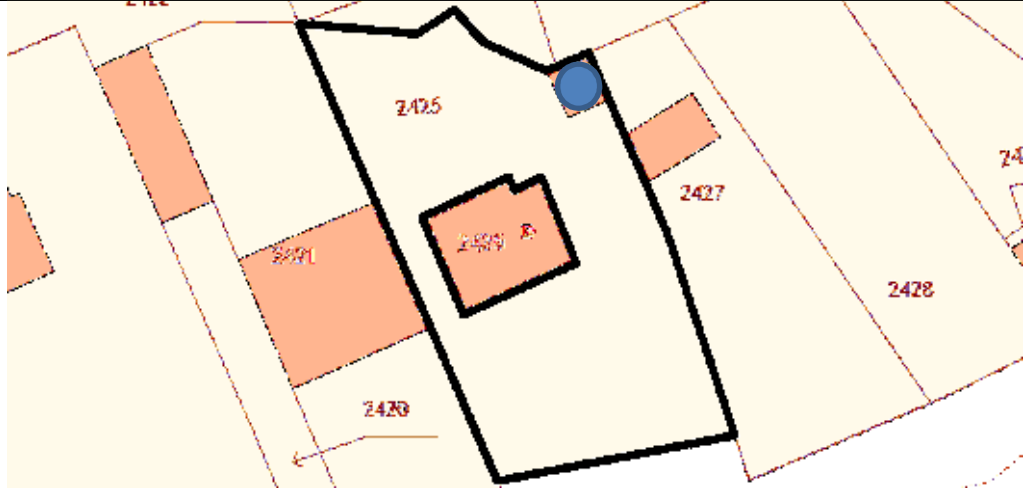
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	50		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZI 75		
Adresse cadastrale	Rue de la Grande Lobiette		
Description de l'édifice	Chapelle de briques, toiture en ardoise.		
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de la maçonnerie.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


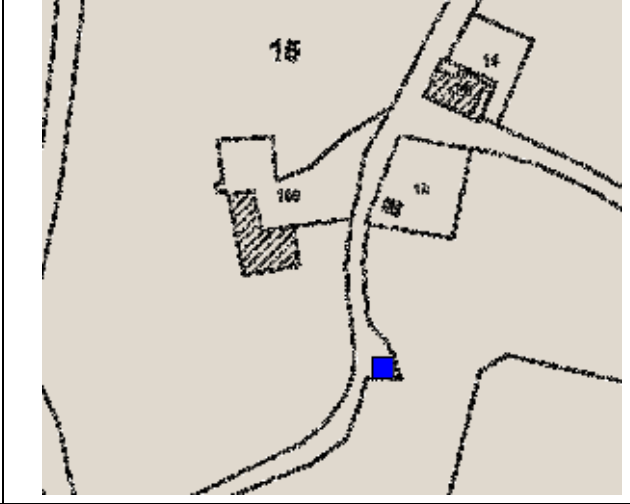
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	51	 	
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZI 24		
Adresse cadastrale	« Grandes Lobiettes »		
Description de l'édifice	La Chapelle Blanche tire son nom de son mode constructif, mêlant calcaire marbrier au calcaire blanc et à la brique.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


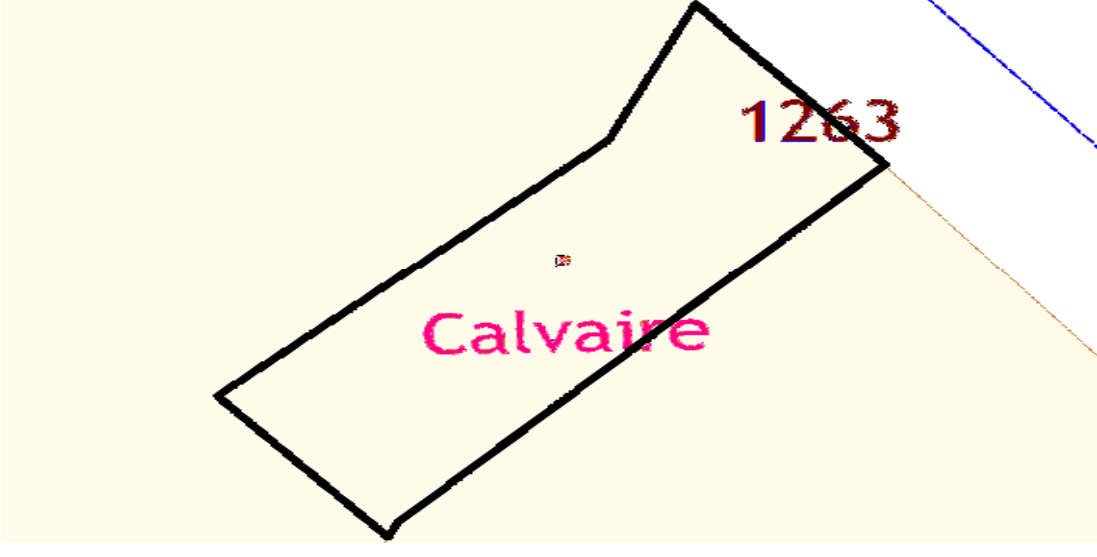
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	52		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZH 82		
Adresse cadastrale	Bois Saint Hubert		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en 1902 et se référant à de nombreux saints, elle est située à la frontière avec la Belgique.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			


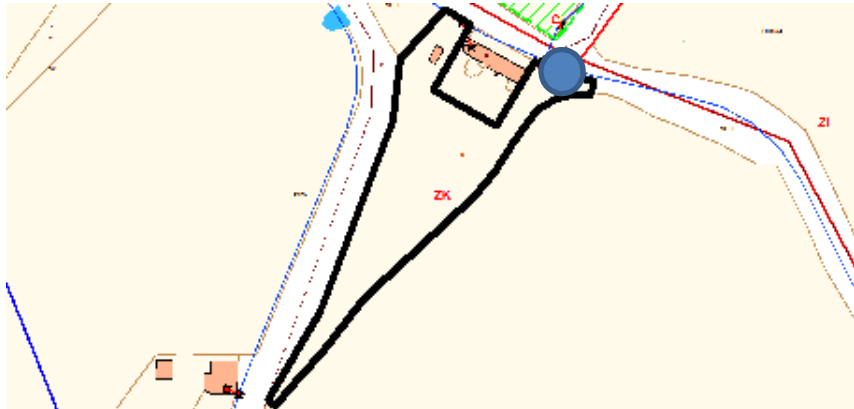
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	53		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	B 517		
Adresse cadastrale	Rue de la Passe d'Anor		
Description de l'édifice	Chapelle de briques édifée en 1889, elle est richement décorée, et fait référence à de nombreux saints.		
		Argumentaire	Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon, du charpentier et du ferronnier.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			


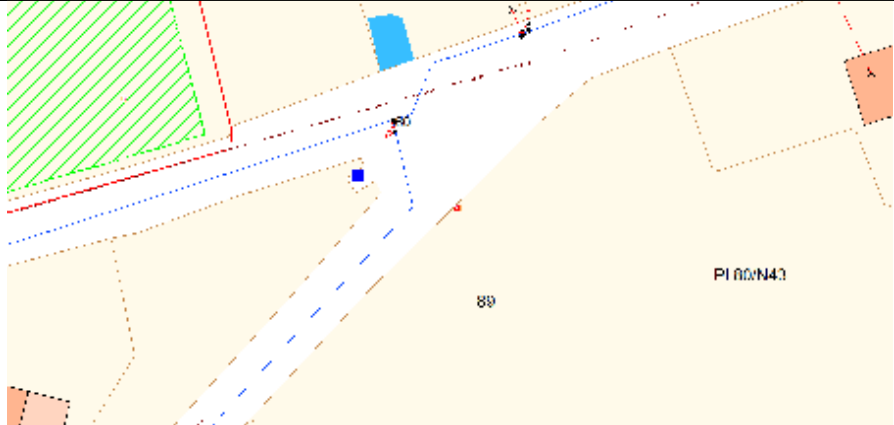
Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	54		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZC 32		
Adresse cadastrale	La Galoperie		
Description de l'édifice	Chapelle édifée en briques badigeonnée à la chaux en 1875.		
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	55		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	D 2425		
Adresse cadastrale	45 rue de Momignies		
Description de l'édifice	Chapelle en fond de parcelle privée, édifée en briques et pierre bleue entre 1616 et 1872., son origine est donc très ancienne.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques cultuelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue, de la maçonnerie en briques et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	56		
Typologie	Grotte		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastrée		
Adresse cadastrale	Rue de la Vieille Verrerie		
Description de l'édifice	Grotte édifée en 1954, après la fin de la guerre 1939/1945.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Cette grotte a été édifée suite à un évènement particulier (dommages de guerre réduits entre 1939 et 1945) et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de maçonnerie.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	57		
Typologie	Calvaire		
Parcelle / Section et N° :	D 1263		
Adresse cadastrale	Rue de Revin		
Description de l'édifice	Calvaire édifié en 1887, il a fait l'objet d'une restauration complète récente par les villageois.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un calvaire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.	X	
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue et de ferronnerie traditionnelle de l'époque d'édification de cet édifice.		
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	61		
Typologie	Chapelle		
Parcelle / Section et N° :	ZK 52		
Adresse cadastrale	Rue de la Grande Lobiette		
Description de l'édifice	Chapelle de briques rouges, présentant une toiture en ardoises. Elle est dédiée à Sainte Rita.		
Argumentaire		Enjeu de préservation	
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Une chapelle est généralement édifée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail du maçon et du couvreur.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		
Autre valeur			
Prescriptions			

Commune d'ANOR		Tableau de prescriptions visant à préserver un élément du patrimoine bâti vernaculaire et ses abords	
N° de référence :	62	 	
Typologie	Oratoire		
Parcelle / Section et N° :	Non cadastré		
Localisation	Rue de la petite lobiette, rue Albert 1er		
Description de l'édifice	Edifice érigé en 2001, réalisé en pierre bleue. Il est dédié à Saint Hubert.		
Argumentaire			Enjeu de préservation
Valeur de pratique	Cet élément témoigne des pratiques culturelles très soutenues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande.	X	
Valeur de mémoire	Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Valeur de savoir-faire	Cet édifice reflète la maîtrise du travail de taille de la pierre bleue.	X	
Valeur de repère	Ce type d'édifice constitue un véritable repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.	X	
Autre valeur			
Prescriptions			
	Permettre la visibilité de l'édifice depuis la voie publique par un entretien et une mise en valeur adaptée des abords, notamment des arbres et arbustes entourant l'oratoire.		

Illustrations photographiques :

- Association « Les Amis des Chapelles d'Anor »
- Parc naturel régional de l'Avesnois